

DEL2024_03_031

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 24
Votants : 32



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt mars, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Gérard GINAC - 1er Adjoint au Maire** à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024.

PRESENTS :

M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Emin SARACOZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Xavier LEMOINE, Mme Sophie GERARD, M. Farid KACHOUR

M. Alain SCHUMACHER (donne procuration à M. Emin SARACOZ), Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Kevin CAUCHIE (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Serge CADIO a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

ADHESION 2024 AU CONSEIL NATIONAL VILLES VILLAGES FLEURIS

Sur proposition de Gérard GINAC.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris », le label national de la qualité de vie. Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements, et accompagne les communes dans la valorisation de leur identité paysagère.

La ville de Montfermeil est adhérente au conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 2013.

En 2022, Elle a participé à l'édition 2022 du label Villes et Villages Fleuris et au terme des visites du jury, la 2^{ème} fleur a été confirmée.

Il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre l'adhésion de la commune pour l'année 2024 à cette association Ville et Villages Fleuris.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2024_03_031

Considérant que, la Ville de Montfermeil est adhérente au Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 2013 ;

Considérant que la ville est labellisée de Deux fleurs depuis 2017, et que cette adhésion permet de bénéficier du développement d'outils et d'actions d'accompagnement dans la démarche de labellisation ;

Considérant l'intérêt de la Ville de Montfermeil de renouveler l'adhésion à l'association « Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris » ;

Considérant que le coût de l'adhésion à l'association « Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris » pour 2024 est inchangé et s'élève à 450 € net de taxes ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver l'adhésion de la Ville à l'association « Conseil National des Villes et des Villages Fleuris » pour l'exercice 2024.
2. De dire que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice de la Ville.
3. De dire que le renouvellement pourra se faire par décision.
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

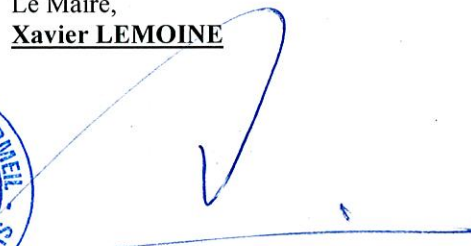
32 POUR

M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Emin SARACOZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Serge CADIO

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 25/03/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 27/03/2024

Montfermeil, le 27/03/2024

Pour le Maire par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.